

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° VII-1  24SGADL0187</b>

**SEANCE DU  
21 NOVEMBRE 2024**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>48</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>15 novembre 2024</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>22 novembre 2024</b>

<b>OBJET :</b> <b>Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 64</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 64</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 16</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 7</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 21 novembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente de Saint-Sernin du Bois - 71200 SAINT-SERNIN DU BOIS , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Christian GRAND - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
M. Alain BALLOT  
Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Roger BURTIN  
M. Frédéric MARASCIA  
M. Jean PISSELOUP  
Mme Gilda SARANDAO  
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)  
M. GRONFIER (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)  
M. JAUNET (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)  
Mme LODDO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)  
Mme PICARD (pouvoir à M. Georges LACOUR)  
M. VALETTE (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Aurélie SIVIGNON



Vu l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération en date du 20 mai 2021 approuvant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu la délibération du 5 octobre 2023 devenue exécutoire le 6 octobre 2023 modifiant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu les procès-verbaux de la commission « entretien des chemins ruraux » qui s'est réunie le 7 décembre 2022, le 29 mai 2024 et le 23 octobre 2024

Le rapporteur expose :

« Dans une logique de solidarité communautaire, la CUCM a adopté un règlement destiné à définir les modalités d'attribution des fonds de concours relatifs à l'entretien des chemins ruraux réalisé par les communes. Ce mécanisme de coopération territoriale se traduit, concrètement, par un soutien financier aux communes qui procèdent à l'entretien de ces équipements

Les communes déposent ainsi un dossier auprès de la commission « entretien des chemins ruraux », laquelle vérifie la complétude des dossiers, les instruit, et émet un avis en proposant, pour chaque opération, un montant proportionnel à l'opération

Lors de ces réunions, la commission a émis un avis favorable sur les projets suivants :

BUDGET	DATE COMMISSION	COMMUNE	DESCRIPTION DE L'OPERATION	AVIS RENDU	MONTANT PRIS EN COMPTE	MONTANT DU FONDS ACCORDE
Investissement	07/12/2022	SAINT JULIEN SUR DHEUNE	Réfection d'un chemin (accès au bois)	Favorable	8 000,00 €	4 000,00 €
Investissement	29/05/2024	SAINT JULIEN SUR DHEUNE	Acquisition taille haie	Favorable	500,00 €	250,00 €
Investissement	29/05/2024	SAINT FIRMIN	Réfection du chemin de la Pierre aux Chats	Favorable	16 645,00 €	8 322,50 €
Investissement	29/05/2024	SAINT ROMAIN SOUS GOURDON	Réfection impasse des Loges	Favorable	15 282,50 €	7 641,25 €
Investissement	29/05/2024	PERREUIL	Acquisition tracteur	Favorable	44 753,33	22 376,67 €
Fonctionnement	23/10/2024	CHARMOY	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	26 948,00 €	4 311,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	SAINT SERNIN DU BOIS	Fourniture de granulats	Favorable	713,99 €	357,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	SAINT SERNIN DU BOIS	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	7 120,00 €	2 911,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	MARY	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	7 680,00 €	3 840,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	SAINT PIERRE DE VARENNES	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	2 080,00 €	1 040,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	MARIGNY	Entretien des chemins ruraux (réalisé par une entreprise)	Favorable	640,00 €	320,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	SAINT LAURENT D'ANDENAY	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	27 360,00 €	2 065,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	CIRY LE NOBLE	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	10 800,00 €	4 361,00 €

Fonctionnement	23/10/2024	MONTCENIS	Fauchage de chemins (réalisé par une entreprise)	Favorable	3 432,00 €	1 716,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	MONTCENIS	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	4 928,00 €	2 398,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	GENELARD	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	9 402,00 €	4 701,00 €
Fonctionnement	23/10/2024	MONT SAINT VINCENT	Fourniture de concassé	Favorable	5 005,56 €	2 502,78 €
Fonctionnement	23/10/2024	MONT SAINT VINCENT	Entretien des chemins ruraux (réalisé en régie)	Favorable	9 240,00 €	4 410,22 €

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans ce rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil communautaire,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;
- D'imputer les sommes sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 22 novembre 2024  
et publié, affiché ou notifié le 22 novembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Yohann CASSIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Yohann CASSIER